



Health Canada Santé Canada

Sensibilisation et perception des fumeurs et des personnes ayant récemment cessé de fumer sur les options visant à réduire les méfaits des produits du tabac

Résumé du rapport

Préparé à l'intention de Santé Canada

Nom du fournisseur: Phoenix SPI
Numéro du contrat: HT372-183932-001-CY
Valeur du contrat: 146 648,24 \$ (incluant la TVH)
Date de l'attribution des services: 2018-12-17
Date de livraison des services: 2019-06-11

Numéro d'enregistrement: POR 093-18

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à:
hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca

Sensibilisation et perception des fumeurs et des personnes ayant récemment cessé de fumer sur les options visant à réduire les méfaits des produits du tabac

Résumé du rapport

Préparé à l'intention de Santé Canada
Nom du fournisseur: Phoenix Strategic Perspectives Inc.
Juin 2019

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne qui a été mené entre le 22 février au 14 mars 2019 auprès de 3 006 fumeurs et anciens fumeurs âgés de 18 ans et plus.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut obtenir une permission écrite au préalable de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à l'adresse électronique:

HC.cpab.por-rop.dqcap.SC@canada.ca ou:

Direction générale des communications et des affaires publiques
Santé Canada
200, promenade Eglantine, Immeuble Jeanne Mance
AL 1915C, Pré Tunney
Ottawa, Ontario K1A 0K9

Numéro de catalogue:

H21-311/2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN):

978-0-660-30328-4

Publications connexes (numéro d'enregistrement: POR 093-18):

Numéro de catalogue: H21-311/2019E-PDF (Rapport, anglais)

ISBN 978-0-660-30327-7

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2019

This publication is also available in English under the title: *Smokers and Recent Quitters' Awareness and Perceptions of Options to Minimize Harms from Tobacco Products*

Sommaire

La consommation du tabac est la principale cause de décès évitable au Canada. C'est un facteur contributif aux maladies chroniques les plus graves, notamment le cancer, les maladies respiratoires et cardiaques. La Stratégie canadienne sur le tabac reconnaît le potentiel pour la santé en aidant ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas cesser de fumer, identifiant des produits moins nocifs pour la santé que les cigarettes. Malgré le fait que les connaissances scientifiques sont toujours en train d'émerger, Santé Canada reconnaît que d'offrir l'accès à des produits moins nocifs aux fumeurs pourrait s'avérer bénéfique pour la santé publique s'ils réduisent les décès et les maladies liés au tabac, aidant les fumeurs à cesser de fumer ou à opter complètement pour d'autres produits, même si ces derniers peuvent également entraîner des méfaits à la santé publique.

L'objectif de cette recherche était de recueillir des informations sur les attitudes et les comportements des fumeurs canadiens de cigarettes et des personnes ayant récemment cessé de fumer (c'est-à-dire ceux qui ont cessé de fumer dans les 12 mois antérieurs à la recherche) en ce qui a trait à des produits du tabac et des produits contenant de la nicotine potentiellement moins nocifs. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, les cigarettes électroniques, le tabac sans fumée, le tabac chauffé et les thérapies de remplacement de la nicotine. Cette recherche aidera Santé Canada à acquérir une compréhension initiale des produits du tabac et des produits contenant de la nicotine moins nocifs et aidera à faciliter les communications en matière de politiques et de santé publique aux Canadiens.

Un sondage en ligne a été mené auprès de 3 006 fumeurs actuels de cigarettes (n=2 500) et anciens fumeurs de cigarettes (n=506) âgés de 18 ans et plus, entre les 22 février et 14 mars 2019. La conception du sondage avait ciblé les anciens fumeurs qui avaient cessé de fumer depuis moins d'une année avant le sondage (c'est-à-dire les personnes qui avaient récemment cessé de fumer); cependant, durant la cueillette de données, l'incidence des personnes admissibles qui avaient récemment cessé de fumer était inférieure aux attentes. Par conséquent, l'admissibilité a été étendue pour inclure les anciens fumeurs qui ont cessé de fumer jusqu'à il y a cinq ans. L'échantillon a été choisi parmi un panel de Canadiens en ligne. Les sondages qui utilisent des échantillons issus de panels en ligne ne peuvent être décrits comme étant statistiquement extrapolables à la population cible. Aucune estimation de l'erreur d'échantillonnage ne peut être donnée en raison du fait que l'échantillon est basé sur les personnes qui se sont portées volontaires pour participer au panel.

Les principales conclusions comprennent les suivantes:

- ***La sensibilisation à différents produits du tabac ou de produits contenant de la nicotine offerts au Canada est relativement faible parmi les fumeurs actuels et les anciens fumeurs.***
 - Le niveau de connaissances tendait à être plus élevé pour les timbres à la nicotine (38 % parmi les fumeurs actuels les connaissent très bien ou bien ainsi que 33 % des anciens fumeurs), les gommes (35 % des fumeurs actuels et 38 % des anciens fumeurs), et les cigarettes électroniques (31 % et 30 % respectivement) et tendait à être plus bas pour les inhalateurs (16 % et 13 % respectivement), les aérosols (16 % et 11 % respectivement), et les produits du tabac chauffés (11 % et 4 % respectivement).

- Relativement peu de répondants savent quelque chose sur ces produits, la plupart des fumeurs actuels et des anciens fumeurs indiquant qu'ils n'en savent pas grand-chose ou qu'ils ont entendu parler du produit, mais n'en savent rien. Les fumeurs actuels et les anciens fumeurs sont plus susceptibles de ne pas avoir entendu parler de produits de tabac chauffés (45 % des fumeurs actuels comparativement à 64 % des anciens fumeurs).
- ***La consommation de produits contenant de la nicotine ou de produits du tabac sélectionnés est assez faible.***
 - Les fumeurs actuels qui connaissent ces produits étaient plus susceptibles que les anciens fumeurs d'avoir fait l'essai de cigarettes électroniques contenant de la nicotine (65 %) et sans nicotine (56 %) et moins susceptibles que les anciens fumeurs d'avoir fait l'essai de produits du tabac sans fumée (36 %) et des aérosols de nicotine (37 %).
 - La moitié ou plus des anciens fumeurs n'ont jamais fait l'essai de ces produits (de 50 % qui n'ont jamais fait l'essai des cigarettes électroniques contenant de la nicotine à 77 % qui n'ont jamais fait l'essai de produits du tabac sans fumée). Les anciens fumeurs qui connaissent ces produits étaient plus susceptibles d'avoir fait l'essai de cigarettes électroniques contenant de la nicotine (50 %), de gommes à la nicotine (44 %) et de timbres (41 %).
- ***Le prix est le facteur déterminant affectant l'intérêt de faire l'essai de produits contenant de la nicotine ou de produits du tabac.***
 - On a demandé aux répondants qui connaissent les produits contenant de la nicotine ou les produits du tabac (c.-à-d. qui ont au moins quelques connaissances de ces produits) qu'est-ce qui affecterait leur intérêt de faire l'essai de ces produits. Pour les fumeurs actuels, le prix (53 %) apparaissait comme un facteur déterminant, suivi des possibles bienfaits sur la santé (38 %), le goût (36 %), et les conseils d'un professionnel de la santé ou d'un médecin (32 %).
 - Pour les anciens fumeurs, le manque d'intérêt arrive en tête de liste, se chiffrant à 50 %. C'est suivi du prix (31 %), des conseils d'un professionnel de la santé ou d'un médecin (27 %) et des effets nocifs possibles sur la santé (24 %).
- ***La consommation de produits contenant de la nicotine ou de produits du tabac autres que les cigarettes est généralement moins satisfaisante que de fumer des cigarettes.***
 - Les expériences des fumeurs actuels qui consomment des produits contenant de la nicotine et des produits du tabac sont généralement décrites comme étant moins satisfaisantes que de fumer des cigarettes régulières. Ceci était particulièrement le cas en ce qui a trait aux gommes et aux timbres à la nicotine, chacun de ces produits étant décrit par environ les deux tiers des fumeurs actuels comme étant un peu ou beaucoup moins satisfaisants que de fumer des cigarettes régulières (68 % ont dit ceci à propos des timbres et 65 % à propos des gommes). L'exception à la règle était les produits du tabac chauffés. C'était le seul produit dont la consommation était la plus susceptible d'être décrite comme étant un peu ou beaucoup plus satisfaisante (37 %) comparativement à fumer des cigarettes.

- Les anciens fumeurs étaient plus susceptibles que les fumeurs actuels de décrire leur consommation de produits contenant de la nicotine ou de produits du tabac comme étant moins satisfaisante que de fumer des cigarettes régulières. La majorité des anciens fumeurs ont décrit leurs expériences avec la plupart de ces produits comme étant un peu ou beaucoup moins satisfaisantes que de fumer des cigarettes régulières : 77 % l'ont dit à propos des gommes, 75 % à propos des pastilles, 71 % à propos des timbres, 70 % à propos des aérosols, 69 % à propos des inhalateurs et 63 % à propos des produits du tabac sans fumée.
- ***Le goût des produits contenant de la nicotine et des produits du tabac a tendance à être considéré comme étant moins satisfaisant comparativement au goût des cigarettes.***
 - La majorité des fumeurs actuels décrivent le goût de la gomme (59 %) et des pastilles (52 %) de nicotine comme un peu ou beaucoup moins satisfaisant que celui de cigarettes régulières. Le goût des cigarettes électroniques contenant de la nicotine et des produits du tabac chauffés étaient les seuls produits qui étaient susceptibles d'être perçus comme étant un peu ou beaucoup plus satisfaisants que le goût des cigarettes régulières : 40 % des fumeurs actuels ont dit que les cigarettes électroniques contenant de la nicotine étaient plus satisfaisantes comparativement à 36 % qui ont dit qu'elles sont moins satisfaisantes, et 36 % des fumeurs actuels qui ont dit la même chose à propos des produits du tabac chauffés comparativement à 32 % qui ont dit qu'ils sont moins satisfaisants. Le goût de tous les autres produits était considéré comme étant un peu ou beaucoup moins satisfaisant que le goût des cigarettes régulières.
 - Les anciens fumeurs étaient plus susceptibles que les fumeurs actuels de déclarer que le goût des produits contenant de la nicotine ou des produits du tabac était un peu ou beaucoup moins satisfaisant que le goût des cigarettes régulières. Ceci était le cas pour cinq produits : les inhalateurs de nicotine (70 %), les gommes à la nicotine (66 %), les aérosols à la nicotine (62 %), les pastilles à la nicotine (58 %) et les produits du tabac sans fumée (52 %). Dans seulement deux cas, c.-à-d. les cigarettes électroniques contenant ou ne contenant pas de nicotine, est-ce que les anciens fumeurs étaient plus susceptibles que les fumeurs actuels de décrire le goût du produit comme étant un peu ou beaucoup plus satisfaisant que celui des cigarettes (47 % et 55 % respectivement).
- ***Les évaluations de l'absorption de la nicotine par l'entremise de produits contenant de la nicotine ou de produits du tabac comparativement à l'absorption de la nicotine offerte par des cigarettes régulières varient selon le produit.***
 - Approximativement deux tiers des fumeurs actuels ont jugé les gommes (67 %) et les timbres (64 %) comme étant moins satisfaisants que les cigarettes, et plusieurs (55 %) ont offert une évaluation similaire pour les pastilles. De même, on rapporte en des proportions similaires que les cigarettes électroniques contenant et les inhalateurs de nicotine (44 % et 43 % respectivement) avaient une distribution moins satisfaisante comparativement aux cigarettes. Les produits du tabac chauffés étaient les seuls produits qui étaient plus susceptibles de se comparer favorablement (c.-à-d. d'être jugés comme étant un peu ou beaucoup plus satisfaisants) que défavorablement (c.-à-d. d'être jugés comme étant un peu ou beaucoup moins satisfaisants) aux cigarettes.

régulières à cet égard. Plus précisément, 40 % des fumeurs actuels les considéraient comme étant un peu ou beaucoup plus satisfaisants comparativement à 26 % qui les considèrent comme étant un peu ou beaucoup moins satisfaisants. La consommation de produits du tabac chauffés était faible, cependant, avec seulement 5 % des fumeurs actuels qui consomment ces produits de façon quotidienne et 12 % qui en consomment au moins de façon hebdomadaire.

- Plus d'anciens fumeurs jugent les gommes (82 % des anciens fumeurs comparativement à 67 % des fumeurs actuels), les pastilles (76 % et 55 % respectivement), les inhalateurs (74 % et 43 % respectivement), et les aérosols (67 % et 36 % respectivement) comme étant un peu ou beaucoup moins satisfaisants en matière de distribution de la nicotine. Seulement dans les cas de cigarettes électroniques contenant de la nicotine est-ce que les évaluations des fumeurs actuels et des anciens fumeurs ont tendance à se rejoindre (27 % des fumeurs actuels et 24 % des anciens fumeurs ont jugé l'absorption de la nicotine en utilisant des cigarettes électroniques comme étant un peu ou beaucoup plus satisfaisante que l'absorption de la nicotine par cigarettes régulières).
- ***Tous les produits contenant de la nicotine ou les produits du tabac, comprenant les différents types de cigarettes électroniques, étaient perçus comme étant au moins un peu nocifs.***
 - La plupart des fumeurs actuels pensent que chacun des produits énumérés contenant de la nicotine et des produits du tabac entraîne un certain degré d'effets nocifs à la personne qui les utilisent. Ceci étant dit, la perception de l'ampleur du risque à la personne qui en consomme varie. Les cigarettes et les cigares/petits cigares sont perçus comme étant les plus nocifs. La majorité des fumeurs actuels et des anciens fumeurs les jugent comme étant très ou extrêmement nocifs (fumeurs actuels : 67 % et 58 % respectivement; et les anciens fumeurs : 87 % et 69 % respectivement).
 - Les perceptions des fumeurs actuels et des anciens fumeurs au sujet du niveau de risques entraîné par les cigarettes électroniques n'ont pas tendance à varier de beaucoup selon les types de dispositifs de cigarettes électroniques. Entre un sur cinq (21 %) à un quart (25 %) des fumeurs actuels considèrent ce type de dispositif de cigarettes électroniques comme entraînant d'importants effets nocifs (c.-à-d. très ou extrêmement nocifs). Des proportions similaires d'anciens fumeurs jugent chaque type de cigarette électronique comme étant très ou extrêmement nocive pour l'état de santé générale d'une personne : les cigarettes électroniques rechargeables (31 %), les cigarettes électroniques jetables (30 %), les cigarettes électroniques stylos (31 %), les systèmes de vapotage au moyen d'un appareil à réservoir et d'un « mod » (30 %), les systèmes de vapotage au moyen de capsules (29 %), et les systèmes de vapotage au moyen d'un « mini- mod » (28 %).
 - Les raisons les plus fréquentes choisies pour expliquer pourquoi certains produits contenant de la nicotine et certains produits du tabac sont moins nocifs que d'autres étaient l'absence de fumée secondaire, la perception que le produit ne contient pas de nicotine, et la perception que le produit ne contient pas autant de substances chimiques.

- ***Les fumeurs actuels et les anciens fumeurs croient que d'opter pour des cigarettes électroniques améliore leur état de santé.***
 - Une forte proportion de fumeurs actuels croient que de cesser de fumer des cigarettes et d'opter pour l'usage de cigarettes électroniques améliorera leur état de santé; cependant ils seraient plus susceptibles de penser que c'est le cas lorsqu'ils changent pour des cigarettes électroniques ne contenant pas de nicotine (50 %) que les cigarettes électroniques contenant de la nicotine (43 %).
 - Les perceptions parmi les anciens fumeurs sont très similaires à celles des fumeurs actuels, la principale différence étant qu'une proportion encore plus importante d'anciens fumeurs a dit que leur état de santé s'améliorerait « beaucoup » si une personne passait à des cigarettes électroniques ne contenant pas de nicotine. Vingt-deux pour cent pensent que l'état de santé d'un fumeur s'améliorerait « beaucoup » s'il passait à des cigarettes électroniques ne contenant pas de nicotine comparativement à des cigarettes électroniques contenant de la nicotine (9 %).
- ***Quatre anciens fumeurs sur 10 ont fait l'usage de cigarettes électroniques pour les aider à cesser de fumer.***
 - Les anciens fumeurs étaient plus susceptibles d'avoir utilisé des cigarettes électroniques (41 %) comme méthode de renoncement au tabac. Trois sur 10 (30 %) ont dit qu'ils ont utilisé des thérapies de remplacement de la nicotine alors qu'approximativement un quart ont dit qu'ils ont consommé des produits du tabac sans fumée (23 %) pour les aider à se désaccoutumer du tabac.
 - En termes d'incidence de ces produits sur le renoncement au tabac, les anciens fumeurs étaient plus susceptibles d'attribuer un rôle important aux cigarettes électroniques, trois personnes sur 10 (29 %) déclarant qu'elles avaient eu un rôle modéré à un rôle important pour les aider à cesser de fumer. Par contre, un peu plus de la moitié (51 %) des anciens fumeurs ont décrit les produits du tabac sans fumée comme n'ayant pas joué de rôle pour les aider à cesser de fumer et ne pas recommencer, et 38 % indiquent la même chose à propos des thérapies de remplacement de la nicotine.
- ***Les professionnels de la santé sont les sources d'information en tête de liste pour opter pour un autre produit que la cigarette.***
 - Les anciens fumeurs étaient plus susceptibles d'identifier des sources de santé/sources liées aux soins de la santé lorsqu'on leur demande vers qui ils se tourneraient pour obtenir plus d'information à propos d'opter pour un autre produit contenant de la nicotine au lieu de la cigarette, potentiellement moins nocif à leur santé. Ceci comprend un médecin/médecin de famille/infirmière praticienne (55 % des anciens fumeurs comparativement à 48 % des fumeurs actuels), un conseiller en santé (27 % des anciens fumeurs comparativement à 19 % des fumeurs actuels), et un centre local de santé communautaire (12 % des anciens fumeurs comparativement à 7 % des fumeurs actuels).

La valeur du contrat était de 146 648,24 \$ (comprenant la TVH).

Attestation de neutralité politique

Je certifie, par la présente, à titre d'agente principale de Phoenix Strategic Perspectives que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du Gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et les procédures pour la planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signée:



Alethea Woods, présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.